

Mortalité dans la première année de la vie.

A la fin du siècle dernier, le doyen Muret donnait l'ordre de mortalité suivant, dans 7 paroisses vaudoises :

Au	1 ^{er} mois de la vie	322 enfants
"	2 ^e " " " "	126 "
"	3 ^e " " " "	94 "
"	4 ^e " " " "	67 "
"	5 ^e " " " "	61 "
"	6 ^e " " " "	59 "
"	7 ^e " " " "	54 "
"	8 ^e " " " "	46 "
"	9 ^e " " " "	42 "
"	10 ^e " " " "	43 "
"	11 ^e " " " "	42 "
"	12 ^e " " " "	43 "

Muret ajoutait que les premiers jours et les premiers mois de la vie sont plus meurtriers pour les „mâles“ que pour les „femelles“. A Vevey, la mortalité des garçons était à celle des filles comme 1389 est à 1000.

Dans les 43 paroisses du Pays de Vaud, il ne restait que 811 vivants sur les 1000 enfants nés dans le courant d'une année. *La mortalité infantile était donc de 189 pour mille.* Désolé de ce fait désastreux, Muret s'écrie : „Ne pourrait-on point sauver plusieurs petits garçons, si l'on connaissait mieux la manière de les soigner et de les traiter dans leurs maladies?“

La science a fait d'immenses progrès et, cependant, la dime mortuaire infantile n'a diminué que d'une manière insignifiante.

D'après l'Annuaire de statistique suisse, 1895 (p. 63), sur 1000 enfants nés vivants sont décédés dans la 1^{re} année :

	En Suisse	Dans le canton de Vaud
De 1876 à 1880	188	169
„ 1881 „ 1885	171	161
„ 1886 „ 1890	159	160
En 1889	159	172
„ 1890	155	156
„ 1891	165	183
„ 1892	149	140
„ 1893	152	172
Moyenne	162	164

La courbe graphique montre qu'il n'y a que de faibles oscillations d'une année à l'autre.

La statistique suisse a montré (1883, liv. LX) que l'année présente deux maxima de mortalité infantile; l'un en août pour les enfants au dessous de 7 mois; l'autre en mars pour les enfants de 7 mois à 1 an. ¹⁾

¹⁾ Consulter les mouvements de la population suisse et l'important mémoire (calcul de la mortalité des enfants en bas âge) lu au Congrès international de 1882 à Genève par W. Durrer, réviseur au Bureau fédéral de statistique.

La mortalité infantile ¹⁾ varie d'intensité suivant les districts. Elle est, relativement à 1000 naissances, de :

District de la Vallée	108
„ de Nyon	133
„ de Rolle	134
„ d'Aigle	134
„ d'Orbe	138
„ du Pays-d'Enhaut	146
„ de Morges	151
„ d'Aubonne	159
„ de Lavaux	160
„ de Grandson	162
„ de Cossonay	163
„ de Vevey	168
„ de Lausanne	170
„ d'Oron	170
„ de Moudon	179
„ d'Yverdon	180
„ d'Echallens	186
„ d'Avenches	205
„ de Payerne	206

Dans les pays étrangers, la proportion est la suivante (H. Monod, „Encyclopédie d'hygiène“).

Décès de 0 à 1 an sur mille enfants nés vivants :

Norvège	104.9
Belgique	148.2
Angleterre	149.2
Suisse	162
France	166
Prusse	207.8
Italie	209.7
Autriche	255
Russie	266.8
Bavière	308.4
Wurtemberg	312
Vaud	164

En France, la mortalité des enfants de 0 à 1 an, qui était de 204.2 avant 1875, est tombée à 165.9 depuis l'application de la *loi Roussel* qui établit une surveillance de l'autorité sur les enfants de moins de 2 ans placés, moyennant salaire, en nourrice, en sevrage ou en garde, hors du domicile de leurs parents.

Entérite.

Une des principales causes de la mortalité infantile est l'entérite. De 1877 à 1893, sur 100 décès d'enfants

¹⁾ La mortalité est simplement exprimée par le rapport des décès au-dessous d'un an, constatés pendant la période d'observation de 1877 à 1893, au nombre des naissances (sans les mort-nés) dans la même période. Comme le fait observer la statistique fédérale (66^e liv., pag. VIII), ce mode de calcul, quoique défec-tueux au point de vue mathématique, est cependant suffisant pour la détermination des chiffres des districts.